

ACTE D'OFFRANDE À L'AMOUR MISÉRICORDIEUX

DESTINATAIRES

Le 9 juin 1895 (dimanche de la Trinité), pendant la messe, Thérèse s'est offerte en quelques mots. Mais elle entend bien ne pas rester seule et compose ce texte pour elle-même et Sœur Geneviève. Dans son esprit, d'autres victimes suivront.

CIRCONSTANCES

Depuis octobre 1894, Thérèse est en possession des deux éléments qui composeront sa petite voie : enfance et miséricorde (cf. *Récréations pieuses* : « Les Anges à la Crèche »). La rédaction de son autobiographie l'amènera à vérifier cette intuition : rester petit, c'est attirer la miséricorde. C'est aussi « le seul moyen de faire de rapides progrès dans la voie de l'amour » (cf. ce qu'elle enseignait alors à Sœur Marie de la Trinité).

Au printemps 1895, Thérèse se sait malade : elle n'en a plus que pour deux ou trois ans. Seul l'amour « peut la consommer rapidement » (saint Jean de la Croix).

LES VICTIMES DE LA JUSTICE

« Je pensais aux âmes qui s'offrent comme victimes à la Justice de Dieu afin de détourner et d'attirer sur elles les châtements réservés aux coupables » (*Autobiographie*). Peut-être pense-t-elle surtout à Sœur Marie de Jésus, carmélite de Luçon, dont la circulaire est arrivée la veille à Lisieux (on lisait les circulaires au réfectoire). Cette sœur s'était « bien souvent offerte comme victime à la Justice Divine ». Son agonie, le Vendredi Saint précédent, avait été terrible. « Je porte, s'écriait-elle, les rigueurs de la Justice divine... La Justice divine... La Justice divine !... » Et encore : « Je n'ai pas assez de mérites, il faut en acquérir ».

On ne peut pas dire exactement que Thérèse fasse un choix parmi les perfections divines : la justice, « peut être plus encore que toute autre », lui « semble revêtue d'amour » (*Autobiographie*). Sa réaction n'en est pourtant pas moins nette : « Ô mon Dieu ! m'écriai-je du fond de mon cœur, n'y aura-t-il que votre Justice qui recevra des âmes s'immolant en victimes ?... Votre Amour miséricordieux n'en a-t-il pas besoin lui aussi ?... De toutes parts, il est méconnu, rejeté ; les cœurs auxquels vous désirez le prodiguer se tournent vers les créatures, leur demandant le bonheur avec leur misérable affection, au lieu de se jeter dans vos bras et d'accepter votre Amour infini... Ô mon Dieu, votre Amour méprisé va-t-il rester dans votre cœur ? Il me semble que si vous trouviez des âmes s'offrant en Victimes d'holocauste à votre Amour, vous les consumeriez rapidement, il me semble que vous seriez heureux de ne point comprimer les flots d'infinie tendresse qui sont en vous... Si votre Justice aime à se décharger, elle qui ne s'étend que sur la terre, combien plus votre Amour miséricordieux désire-t-il embraser les âmes, puisque votre Miséricorde s'élève jusqu'aux Cieux... Ô mon Jésus ! que ce soit moi cette heureuse victime. Consume votre holocauste par le feu de votre divin Amour !... » (*Autobiographie*).

Dans ses *Souvenirs Intimes*, Sœur Geneviève nous rapporte ceci : « Au sortir de la messe, l'œil tout enflammé, respirant un saint enthousiasme, Thérèse m'entraîna sans mot dire à la suite de notre Mère qui était alors Mère Agnès de Jésus. Elle lui raconta devant moi comment elle venait de s'offrir en Victime d'Holocauste à l'Amour Miséricordieux, lui demandant la permission de nous livrer ensemble. Notre Mère, très pressée en ce moment, permit tout sans trop comprendre de quoi il s'agissait. Une fois seule, Thérèse me confia la grâce qu'elle avait reçue et se mit à composer un acte d'offrande. »

Deux jours plus tard, le mardi 11 juin, les deux sœurs se retrouvent devant la Vierge au Sourire pour s'offrir « ensemble ».

LE CONTRÔLE D'UN THÉOLOGIEN

Au procès, Mère Agnès de Jésus précise : « Elle composa alors la formule de sa donation et me la soumit, exprimant aussi le désir de la faire contrôler par un théologien. Ce fut le Révérend Père Le Monnier, supérieur des Missionnaires de la Délivrande, qui l'examina. Il répondit simplement qu'il n'y trouvait rien de contraire à la foi ; cependant, qu'il ne fallait pas dire : "Je sens en moi des désirs infinis" mais "Je sens en moi des désirs immenses". Ce fut un sacrifice pour la servante de Dieu; elle le fit pourtant sans récriminer aucunement. »

Heureuse de cette approbation, Thérèse peut enrôler de nouvelles disciples.

LES PREMIÈRES VICTIMES

Sœur Marie du Sacré-Cœur (juin 1895)

« J'étais avec elle à travailler au jardin... Elle me dit : "Vous savez qu'il y a des âmes qui s'offrent en victime à la Justice de Dieu..." Oh oui, répondis-je aussitôt, mais je n'aime pas beaucoup ces choses-là. Sœur Thérèse m'expliqua alors, tout simplement, qu'il ne s'agissait pas de s'offrir à la Justice de Dieu, mais au contraire à son Amour Miséricordieux ; "et alors, conclut-elle, on n'a rien à craindre, car de cet Amour on ne peut attendre que de la Miséricorde."

« J'acceptai qu'elle me donnât cet acte, mais je me réservai de réfléchir. L'ayant lu, je lui fit remarquer qu'elle n'y parlait pas du Sacré-Cœur. » Pour faire plaisir à sa marraine, Thérèse apporte à son texte deux modifications.

Sœur Marie de la Trinité (1^{er} décembre 1895)

Proposition lui est faite le 30 novembre. Elle accepte d'enthousiasme.

Mère Agnès de Jésus

À une de ses filles qui la questionnait à ce sujet (après 1922), elle avouait qu'elle avait adopté l'offrande si tardivement qu'elle n'en voulait pas même dire la date.

IMPORTANTES PRÉCISIONS

Thérèse y est amenée par son expérience spirituelle sans cesse en progrès, mais aussi par les questions et objections de ses premières disciples. La correspondance avec Sœur Marie du Sacré-Cœur (septembre 1896), qui provoquera la rédaction du *Manuscrit B*, est à souligner tout spécialement. « La Miséricorde est accordée aux petits... L'unique chemin qui conduit à cette fournaise divine, c'est l'abandon du petit enfant qui s'endort sans crainte dans les bras de son Père... C'est la confiance, et rien que la confiance qui doit nous conduire à l'Amour... » Le *Manuscrit B* s'achève sur cette phrase : « Jésus... je te supplie de choisir une légion de petites victimes dignes de ton Amour !... »

SOURCES

Les sources se trouvent dans le cœur de Thérèse, dans la liturgie, dans l'Écriture, dans la tradition de l'Ordre.

- 1) La fête du jour : « Ô bienheureuse Trinité » revient plusieurs fois dans la traduction de l'office (qu'on a lue la veille au réfectoire). L'offertoire et la communion bénissent la Trinité Sainte « parce qu'elle a agi envers nous avec miséricorde ».
- 2) L'Écriture : les citations seront signalées dans le commentaire.
- 3) Saint Jean de la Croix : parlons plutôt d'imprégnation. Thérèse se souvient du *Cantique Spirituel* et de *La Vive Flamme d'Amour*.

Les circulaires des carmélites de France (il en est mort plus de cinq cents durant la vie religieuse de Thérèse) jouent le rôle de catalyseur.

COMMENTAIRE

Offrande de moi-même comme Victime d'Holocauste à l'Amour miséricordieux du bon Dieu.

Ce titre est repris dans le texte sous forme active. Thérèse ne parle jamais d'un « Acte » d'Offrande, encore moins d'une « donation » ; ce dernier mot est absent de ses écrits.

OFFRANDE : le mot se retrouve deux fois plus bas. Il figure aussi dans le rappel des dates importantes de sa vie : « Offrande de moi-même à l'Amour ». À l'infirmerie, on le rencontre à deux reprises : « Mon offrande à l'Amour. Mon offrande ». Cf. aussi le texte déjà cité de l'*Autobiographie* : « Je pensais aux âmes qui s'offrent comme victimes à la Justice ». Cf. encore *Jeanne d'Arc accomplissant sa mission* : « Tu t'offris en victime et tu fus acceptée... »

DE MOI-MÊME : cf. *Jésus à Béthanie* : « Tous mes dons sont trop peu, c'est mon âme elle-même, que je dois vous offrir ».

VICTIME D'HOLOCAUSTE : Thérèse avait reçu une solide instruction religieuse et connaissait bien les sacrifices de l'Ancien Testament : dans le *Manuscrit B*, elle parle des sacrifices « d'autrefois ».

Sans doute se souvient-elle de *Sg 3 6* et des deux traductions possibles : « hostie » (L. de Sacy ; cf. memento de M. Martin) et « victime » (Bourassé ; cf. carnet de Céline). Nous garderons présente à l'esprit cette équivalence. En juin 1895, elle préfère « victime d'holocauste » pour répondre à « victime de justice ».

Signalons d'autre part l'assimilation traditionnelle de la consécration religieuse à un holocauste. Elle est fréquente au temps de Thérèse : « Faites-vous de plus en plus petite hostie, l'holocauste de Jésus » (Sœur Marie des Anges à Thérèse). « Il faut que l'holocauste soit entier » (Mère Marie de Gonzague à Léonie).

AMOUR MISÉRICORDIEUX : c'est la première apparition de cette expression dans les écrits de Thérèse. Désormais, on l'y rencontrera fréquemment. Dans tous les cas, il s'agit de l'amour de Jésus.

Ô mon Dieu ! Trinité bienheureuse, je désire vous *aimer* et vous faire *aimer*, travailler à la glorification de la Sainte Église en sauvant les âmes qui sont sur la terre et délivrant celles qui souffrent dans le purgatoire. Je désire accomplir parfaitement votre volonté et arriver au degré de gloire que vous m'avez préparé dans votre royaume, en un mot je désire être sainte mais je sens mon impuissance, et je vous demande, ô mon Dieu, d'être Vous-même ma Sainteté.

Dans ce premier paragraphe, Thérèse expose le but de l'offrande et développe par avance le « *afin de...* » de la conclusion. Un mot résume ses désirs : « la sainteté ». Le jour de sa profession, elle portait sur son cœur, selon la coutume reçue, un billet qui sur bien des points annonce notre texte.

Ô MON DIEU ! : l'exclamation reparaitra quatre fois dans le texte, s'adressant à la Trinité ou à Jésus. Elle témoigne de l'émotion lyrique de l'auteur.

TRINITÉ BIENHEUREUSE : l'invocation se trouve plusieurs fois dans l'office de la fête. Le même office mentionne aussi plusieurs fois la *Sainte* Trinité, l'*adorable* Trinité ; et de même les écrits de Thérèse. Ici, la sainte veut donner à son offrande une coloration heureuse, ce qui explique son choix.

JE DÉSIRES : l'affirmation se trouve trois fois dans le paragraphe. On la rencontrera plus loin : « Je ne puis communier aussi souvent que je le désire. Je sens en moi des désirs immenses... » Ne négligeons pas la citation de saint Jean de la Croix : « Plus vous voulez donner, plus vous faites désirer ».

VOUS AIMER ET VOUS FAIRE AIMER : la formule, plus ou moins littérale, se rencontre fréquemment dans les écrits de Thérèse, en particulier dans les lettres. En février 1897, elle écrira à l'abbé Bellière : « Je désirerai au Ciel la même chose que sur la terre : aimer Jésus et le faire aimer ». C'est donc sa raison d'être qu'elle exprime, sa réponse à Jésus « qui désire être aimé » (*manuscrit A*). En ce 9 juin, c'est au sein de la Trinité qu'elle rencontre Jésus. La fête le requiert, mais aussi son expérience spirituelle de plus en plus explicite :

*Jésus disait : « Si quelqu'un veut m'aimer
Toute sa vie, qu'il garde ma parole
Mon Père et moi viendrons le visiter... »
... Ah ! tu le sais, divin Jésus, je t'aime...
(Poésie 17)*

TRAVAILLER : on retrouvera le mot plus loin : « Je veux travailler pour votre seul amour ». Dans le langage de Thérèse, il signifie « prier, s'immoler ». On le rencontre souvent dans l'*Autobiographie* et dans les lettres.

LA GLORIFICATION DE LA SAINTE ÉGLISE : sainte Thérèse d'Avila a légué à son ordre un sens très vif de l'Église. Le mot « glorification » qu'on ne retrouve nulle part chez la sainte de Lisieux est à prendre au sens spirituel.

EN SAUVANT LES ÂMES ... SUR LA TERRE : c'est pour cela que notre sainte est venue au Carmel (*cf. Autobiographie*). Plus loin dans l'Acte d'Offrande, elle marque le côté théocentrique de l'opération : « ... des âmes qui vous aimeront éternellement ».

DÉLIVRANT ... PURGATOIRE : *cf.* le billet de profession : « Qu'aujourd'hui ... toutes les âmes du purgatoire soient sauvées... »

PARFAITEMENT VOTRE VOLONTÉ : *cf.* Mt 6 10 et le billet de profession : « Que ta volonté soit faite en moi parfaitement, que j'arrive à la place que tu as été devant me préparer... » ; *cf.* aussi *Lettre* du 28 avril 1895 à Léonie : « Je n'ai qu'un désir, celui de faire sa volonté ».

DEGRÉ DE GLOIRE : préoccupée dès l'enfance par l'inégal degré de gloire des élus (*cf. Histoire d'une âme*), Thérèse a compris, surtout à l'école de saint Jean de la Croix, son étroite relation avec la charité. Sur le lien entre amour et gloire selon saint Jean de la Croix, *cf.* par exemple le *Cantique Spirituel*, str. XXXVIII (dont Thérèse se souvient probablement ici) :

*En ce lieu vous me montrerez
Tout ce que prétendait mon âme.
Ô vie ! vous me donnerez
Ce pourquoi mon cœur vous réclame ;
Et que déjà d'un pur amour
Vous me donâtes l'autre jour.*

PRÉPARÉ : *cf.* Jn 14 2 : « Dans la maison de mon Père il y a de nombreuses demeures ; sinon vous aurais-je dit que je vais vous préparer une place ? »

ÊTRE SAINTE ... IMPUISSANCE ... VOUS-MÊME MA SAINTETÉ : on a là le mouvement fondamental de la petite voie : désir incoercible, constat d'impossibilité, rebondissement dans l'espérance. L'*Histoire d'une âme*

nous fournit le détail du « procédé ». C'est l'image de l'ascenseur que la sainte appuie sur l'Écriture : « Si quelqu'un est tout petit, qu'il vienne à moi » (*Pr 9 4 Vg*). « Comme une mère caresse son enfant, ainsi je vous consolerais, je vous porterais sur mon sein et je vous balancerai sur mes genoux » (*Is 66 12-13*).

Ce constant désir de sainteté n'est pas chez Thérèse un souci personnel de perfection, mais un désir de rendre Jésus « heureux » en étant ce qu'il veut qu'on soit.

Peut-être pense-t-elle aux *hosties pures et sans taches* qu'exigeait l'Ancienne Loi (*cf. Histoire d'une âme*), mais elle compte sur Dieu pour être sanctifiée.

Puisque vous m'avez aimée, jusqu'à me donner votre Fils unique pour être mon Sauveur et mon Époux, les trésors infinis de ses mérites sont à moi, je vous les offre avec bonheur, vous suppliant de ne me regarder qu'à travers la Face de Jésus et dans son cœur brûlant d'amour. Je vous offre encore tous les mérites des saints (qui sont au Ciel et sur la terre), leurs actes d'amour et ceux des saints Anges ; enfin je vous offre, ô Bienheureuse Trinité ! l'amour et les mérites de la Sainte Vierge, ma Mère chérie, c'est à elle que j'abandonne mon offrande, la priant de vous la présenter.

L'offrande est personnelle mais s'accomplit dans la communion des saints qui ravissait Thérèse « *de joie et d'espérance* » (*Derniers entretiens*). Au Père, la sainte donne le Fils qu'elle a reçu de lui. À la Trinité, elle offre les Saints, les Anges, Notre-Dame. Comment ne pas penser à saint Jean de la Croix ? « Les cieux sont à moi ; la terre est à moi... les justes... les Anges... La Mère de Dieu... Jésus-Christ tout entier... Ô mon âme ! tout est à toi, tout est pour toi. » (*Prière de l'âme embrasée d'amour*, que la sainte mentionne deux fois dans ses lettres).

PUISQUE VOUS M'AVEZ AIMÉE... : *cf. Jn 3 16* (lu à la messe deux ou trois jours plus tôt) : « Dieu, en effet, a tant aimé le monde qu'il a donné le Fils, l'Unique, pour que tout homme qui croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. »

MON SAUVEUR : ce titre de Jésus est très en relief dans *Jésus à Béthanie*, composition à peu près contemporaine de l'Acte d'offrande.

ET MON ÉPOUX... : nous retrouverons ce titre un peu plus loin. Thérèse insiste pour mieux s'approprier les mérites de Jésus. La pensée chez elle n'est pas neuve. Déjà, dans une lettre à Céline de juillet 1891 : « *Ce ne sont pas nos mérites mais ceux de notre époux qui sont les nôtres que nous offrons à notre Père* ». L'Acte mentionne trois fois le Bien-Aimé. Noter aussi l'image de l'embrassement. Le tout donne à l'offrande une tonalité nuptiale.

LES TRÉSORS INFINIS DE SES MÉRITES... : Thérèse aime à souligner le caractère infini des mérites de Jésus (*cf. Histoire d'une âme*, à propos de Pranzini : « J'offris au Bon Dieu tous les mérites infinis de Notre-Seigneur ». Ce passage de l'*Autobiographie* est à peu près contemporain de l'Acte. Voir aussi dans le même écrit : « Je ne compte pas sur mes mérites, n'en ayant aucun, mais j'espère en Celui qui est la Vertu, la Sainteté Même. »). Ce caractère infini est aussi noté six fois dans les Prières.

AVEC BONHEUR : il s'agit d'une offrande heureuse.

À TRAVERS LA FACE DE JÉSUS : il ne s'agit pas d'un masque d'emprunt mais d'une configuration : « Fais que je te ressemble, ô Jésus » écrit-elle à la même époque sous un timbre qui représente la Sainte Face. Mieux encore, il s'agit d'une transfiguration : elle est séduite par la beauté de ce visage. En 1895 également, elle compose ces vers :

*Mon amour découvre les charmes
De ta face embellie de pleurs...
En elle me cachant sans cesse
Je te ressemblerai, Jésus.*

Cf. le Cantique Spirituel (str. V) :

*Libéral en ayant versé
Mille doux effets de sa grâce,
D'un pas vite il a traversé
Ces bois, et y tournant sa face,
Les enrichit de nouveauté
En leur imprimant sa beauté.*

Dans l'explication de cette strophe, saint Jean de la Croix, après avoir cité la Genèse (*Gn 1 31* : « Dieu vit que cela était bon »), dit ceci : « Il faut donc savoir que Dieu regarda toutes choses par ce seul visage de son Fils... Les regarder très bonnes, c'était les faire très bonnes dans le Verbe son Fils. Et non seulement il leur donna l'être et les grâces naturelles..., mais aussi par ce seul visage de son Fils, il les laissa toute revêtues de beauté, leur communiquant l'être surnaturel. » [*S. JEAN DE LA CROIX, Œuvres spirituelles, traduction du R.P. Grégoire de Saint-Joseph, Paris, Seuil, 1947, pp. 714-715*]

Dans un sens assez proche, Thérèse avait écrit à Céline en 1890 : « Toutes les créatures deviennent limpides quand elles sont vues à travers la face du plus beau... des lis. »

ET DANS SON CŒUR BRÛLANT D'AMOUR : ces mots furent ajoutés à une première rédaction sur la demande de Sœur Marie du Sacré-Cœur. Non que le Cœur de Jésus fût absent de la pensée de Thérèse quand elle rédigeait son texte, mais pour elle, l'idée qu'elle s'en faisait était moins restreinte que chez ses contemporains. Il était le « sein » qui laisse « déborder les flots de tendresse infinie » dont il sera question plus loin (cf. *Histoire d'une âme* : « Ô mon Dieu ! votre amour méprisé va-t-il rester dans votre Cœur ? »). En octobre de la même année 1895, la carmélite composera pour Céline la poésie *Jésus, mon-bien aimé, rappelle-toi !* :

*Un voyageur fatigué du chemin
Fit déborder sur la Samaritaine
Les flots d'amour que renfermait son sein...*

.....
*J'ai soif, ô mon Jésus ! Cette Eau je la réclame,
De ses torrents divins daigne inonder mon âme
Pour fixer mon séjour
En l'Océan d'Amour
Je viens à toi.*

JE VOUS OFFRE... : il semble que, de nouveau, elle s'adresse non plus au Père seul mais à la Trinité tout entière.

... CEUX DES SAINTS ANGES... : il s'agit de leurs actes d'amour. Thérèse ne parle jamais des mérites des anges (cf. la poésie *À mon Ange Gardien* : « Donne-moi tes saintes ardeurs »).

ENFIN JE VOUS OFFRE ... MA MÈRE CHÉRIE : Thérèse justifiera son audacieuse appropriation de l'amour et des mérites de Marie dans sa dernière poésie, *Pourquoi je t'aime, ô Marie !* : « Le trésor de la mère appartient à l'enfant ».

C'EST À ELLE QUE J'ABANDONNE MON OFFRANDE... : l'Acte sera lu aux pieds de la Vierge du Sourire. On a là une constante de la vie de Thérèse, qui ne remet jamais rien à Dieu que par les mains de Marie.

Son Divin Fils, mon Époux Bien-Aimé, aux jours de sa vie mortelle, nous a dit : « Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera. » Je suis donc certaine que vous exaucerez mes désirs. Je le sais, ô mon Dieu (plus vous voulez donner, plus vous faites désirer). Je sens en mon cœur des désirs immenses et c'est avec confiance que je vous demande de venir prendre possession de mon âme. Ah ! je ne puis recevoir la sainte Communion aussi souvent que je le désire, mais Seigneur, n'êtes-vous pas Tout-Puissant ?... Restez en moi comme au tabernacle, ne vous éloignez jamais de votre petite hostie...

Je voudrais vous consoler de l'ingratitude des méchants et je vous supplie de m'ôter la liberté de vous déplaire ; si par faiblesse je tombe quelquefois, qu'aussitôt votre divin regard purifie mon âme, consumant toutes mes imperfections, comme le feu qui transforme toute chose en lui-même...

Après avoir rappelé une promesse de Jésus, c'est à lui que Thérèse s'adresse maintenant, glissant insensiblement d'une personne à l'autre. Après s'être offerte, elle demande : elle fait état de ses « désirs immenses », en s'appuyant sur la parole du Christ et sur l'autorité de saint Jean de la Croix. C'est « avec confiance » qu'elle demande, « certaine » d'être exaucée. Le ton n'est pas dépourvu d'une certaine solennité : l'enjeu est important.

AUX JOURS DE SA VIE MORTELLE : peut-être pense-t-elle à *He 5 7* : « Aux jours de sa vie de chair ».

TOUT CE QUE ... DONNERA : c'est, dans les écrits de Thérèse, la première mention de cette promesse de Jésus (*Jn 16 23*). On la retrouvera dans une prière de l'été 1896 et dans la troisième partie de l'*Autobiographie*.

JE SUIS DONC CERTAINE ... JE LE SAIS ... AVEC CONFIANCE : l'espérance est sans faille. Elle a même progressé sur une première mouture qui disait : « je le sens ».

MES DÉSIRES ... DÉSIRES ... DÉSIRES IMMENSES... : si Thérèse s'appuie sur les promesses de Dieu, elle fait également fonds sur ses propres désirs, qui viennent de lui d'ailleurs. Il faut avec la sainte donner au mot un sens très fort, comme chez le Docteur du Carmel qu'elle cite. Les désirs de Thérèse ne sont pas de vagues aspirations.

Dans le recueil des œuvres de saint Jean de la Croix conservé à Lisieux, la phrase se présente sous deux formes différentes : 1) « Plus il veut donner, plus il fait désirer » (Lettre à Mère Eléonore de Saint-Gabriel). 2) « Plus Dieu veut nous donner, plus il augmente nos désirs » (Maximes). Sur son lit de mort, c'est encore la doctrine sanjuaniste qui soutiendra la Carmélite dans son espérance d'une mission posthume : « Le bon Dieu ne me donnerait pas ce désir de faire du bien sur la terre après ma mort, s'il ne voulait pas le réaliser... » De saint Jean de la Croix, elle a reçu l'un des grands secrets de sa prière.

DÉSIRS IMMENSES : d'infinis, les désirs étaient devenus immenses sur l'avis du théologien. Dans sa récréation de Noël 1894, voici ce que Thérèse faisait dire à l'Enfant-Jésus :

*Je les ai faites pour moi-même (les âmes)
J'ai fait leurs désirs infinis*

Thérèse ne restreint pas Dieu à la mesure de l'homme (que ce soit son péché ou ses désirs). Elle ajuste l'homme à la mesure de Dieu. Ni sainte Catherine de Sienne ni saint Thomas d'Aquin ne lui auraient donné tort.

PRENDRE POSSESSION ... DE VOTRE PETITE HOSTIE : ce passage est à lire d'un trait. Que demande Thérèse ?

Elle ne bénéficie pas de la communion quotidienne. La faute en est d'abord à la prieure. Mère Marie de Gonzague n'a pu s'aligner sur les Décrets de 1891. Puis Mère Agnès de Jésus (à l'époque de l'offrande à l'Amour, elle n'ose pas prendre sa liberté en ce domaine). Thérèse ne pourrait-elle pas, ce 9 juin, implorer un miracle pour faire changer d'avis les responsables, par sa seule prière, sans attendre sa mort ? Elle l'a fait en d'autres circonstances (*Ms A* : « Si ma Sœur A. de J. consent à l'entrée de Céline, ... ce sera la réponse que papa est allé tout droit avec vous »). Mais la communion quotidienne elle-même aurait-elle calmé ses désirs infinis ?

D'autre part, Thérèse ne reçoit pas l'Eucharistie *pour sa propre consolation* (mais *Ms A* : « pour le plaisir de Celui qui se donne »). Demander la « possession » par elle de l'hostie consacrée, de façon statique, permanente, pour en jouir, n'est vraiment pas dans sa manière. Au surplus, miracle inutile, qui n'épuiserait pas la finalité du sacrement qui est une nourriture transformante.

En fait, elle demande la prise de « possession » d'elle-même par Celui qui ne transforme le pain en son corps que pour transformer le communiant en Lui-même. Elle veut cette transformation, dynamique et tout oblatrice, aussi actuelle que possible, par le sacrement avant tout, ou sans lui quand sa réception rencontre une impossibilité.

Cette interprétation nous semble seule assurer la cohérence et l'authenticité de la doctrine sacramentelle de Thérèse : « Sans doute, c'est une grande grâce de recevoir les Sacrements; mais quand le bon Dieu ne le permet pas, c'est bien quand même, tout est grâce ». La citation est tirée des *Derniers entretiens* (il était question ce jour-là des derniers sacrements dont la réception s'imposait pour une carmélite).

Thérèse sait que Dieu n'est pas prisonnier des moyens de salut qu'il offre aux hommes dans l'Église. Il s'en va sauver « le pauvre sauvage » sans le secours du baptême (*cf. Autobiographie*).

Quant à elle, Thérèse ne négligera rien pour bénéficier des moyens, l'eucharistie d'abord. Malade, elle fera des efforts héroïques « pour gagner une communion » (*Derniers entretiens*) et semblera « prête à mourir de douleur » quand elle devra y renoncer (*ibidem*). Cela dit, elle ne prend pas les moyens pour la fin.

En fait, le désir de cette prise de possession d'elle-même par Jésus a même précédé sa première communion. Dans une lettre de mars 1884 à Sœur Agnès, elle souhaite « que le petit Jésus se trouve si bien dans son cœur qu'il ne pense plus à remonter au ciel ».

Notons encore, sur cet important sujet, qu'au premier semestre 1895, Thérèse évoque dans son manuscrit ses communions d'enfant et d'adolescente. Elle est alors amenée à préciser sa doctrine eucharistique, tandis que s'avive « l'attrait qu'elle sent à recevoir son Dieu » comme dans « le temple vivant de l'adorable Trinité ».

L'illumination du 9 juin lui apporte, entre autres, la réponse à un désir impossible : « Il suffit qu'elle (lui) demande avec confiance de prendre possession d'elle-même. Son âme deviendra alors, en toute rigueur de termes, une hostie où, comme au tabernacle, la présence transformante de la Sainte Trinité sera assurée » (*M^{gr} Combes*).

Quoi qu'il en soit, c'est après l'Acte d'offrande que Thérèse réaffirme à plusieurs reprises cette conviction dans ses poésies. Par exemple :

*Nous sommes aussi des hosties
Que Jésus veut changer en lui.*

Il faut laisser à Sœur Marie de la Trinité et à Mère Agnès de Jésus première manière (celle du Procès ; elle se rétractera ensuite dans l'intimité) la responsabilité de leur interprétation : présence continuée de la Sainte Hostie.

Les mots « hostie » et « victime » sont pour Thérèse équivalents.

Après l'eucharistie, voici la pénitence (sans le mot). L'Amour miséricordieux en produit les effets : on ne peut recourir au sacrement après chaque faute (au carmel, on se confessait chaque semaine).

... VOUS CONSOLER... : c'est le bon plaisir de Dieu qui intéresse Thérèse, non pas le désir de se faire une belle âme. Ne pas déplaire à Dieu (voir plus loin) !

... L'INGRATITUDE DES MÉCHANTS... : pour le cœur reconnaissant de Thérèse, l'ingratitude apparaît comme « ce qui doit être le plus sensible » à Jésus (lettre du 14 octobre 1890 à Céline) : elle méconnaît son amour. Exemple parmi d'autres textes : « Hélas, mon frère, ne connais-tu pas l'ingratitude des mortels ? (*Les Anges à la Crèche*).

... M'ÔTER LA LIBERTÉ DE VOUS DÉPLAIRE... : déjà, au temps de sa première communion, « Thérèse ne lui (Dieu) avait-elle pas demandé de lui ôter sa liberté ? » Par ailleurs, également dans l'*Autobiographie*, « par amour, et non pas en tremblant (*ne jamais consentir*) à Lui faire de la peine ». Au témoignage de Sœur Marie-

Philomène, elle voulait éviter « toutes fautes volontaires, non à cause de la peine (*à subir*) mais pour faire plaisir au bon Dieu. »

SI ... QUELQUEFOIS... : et ce peut être « à chaque heure qui passe » (*Poésie* 17).

... QU'AUSSITÔT... : l'*Autobiographie* dit « à chaque instant » À Sœur Marie-Philomène, la sainte explique : « Nos (fautes) involontaires, il les efface à mesure ». Dans une lettre à l'abbé Bellière (18 juillet 1897), elle précise qu'il importe de ne pas « se faire une habitude » (de ses) continuelles indécidatesses. Il faut demander pardon à Jésus dès qu'on prend conscience de ses fautes.

Cet « aussitôt » est à rapprocher de « en un instant » et de « sans retard » qu'on rencontrera plus loin en référence implicite au purgatoire.

QUE VOTRE DIVIN REGARD PURIFIE MON ÂME... : cf. le *Cantique spirituel* de saint Jean de la Croix : « Quand il s'agit de Dieu, regarder, c'est aimer... Quand Dieu regarde, c'est toujours avec amour et pour répandre des grâces... Seigneur, vous tournez votre face avec joie vers celui qui vous a offensé, et vous le relevez avec amour ». Nous sommes loin du regard sévère d'un Dieu irrité par le péché.

... CONSUMENT ... EN LUI-MÊME : référence possible au *Cantique spirituel* : « Là, toute les imperfections de l'âme se consomment avec une facilité merveilleuse, comme la rouille des métaux dans le feu de la fournaise », et à la *Glose sur le Divin* : « L'amour, j'en ai l'expérience, du bien, du mal sait profiter... ». Référence certaine à cette maxime du saint : « Le feu convertit toute chose en feu ». L'acte d'offrande est en pleine cohérence avec la « petite voie ». En 1896, dans une lettre à Sœur Marie du Sacré-Cœur, Thérèse insistera même sur l'avantage positif de la faiblesse : « Comprenez que pour aimer Jésus, être sa victime d'amour, plus on est faible, ... plus on est propre aux opérations de cet Amour consumant et transformant ».

Je vous remercie, ô mon Dieu ! de toutes les grâces que vous m'avez accordées, en particulier de m'avoir fait passer par le creuset de la souffrance. C'est avec joie que je vous contemplerai au dernier jour portant le sceptre de la Croix ; puisque vous avez daigné me donner en partage cette Croix si précieuse, j'espère au Ciel vous ressembler et voir briller sur mon corps glorifié les sacrés stigmates de votre Passion...

Thérèse est pour le moment toute à la joie : elle contemple son Sauveur glorifié et aspire à lui être parfaitement configurée : « Ô mon Dieu... c'est avec joie... J'espère vous ressembler et voir briller... » Les écrits (*Manuscrit A*, poésies contemporaines de l'Acte) rendent le même son. Dans quelques mois, l'offrande prendra une dimension douloureuse qui n'était pas prévue au départ.

JE VOUS REMERCIE ... DE LA SOUFFRANCE : en 1895, Thérèse rend grâces. Cf. le *Manuscrit A* : « ... Chanter les miséricordes du Seigneur ». Si elle remercie pour la souffrance (cf. *Poésie* 16 : « Je viens chanter l'inexprimable grâce d'avoir souffert ... d'avoir porté la Croix... »), elle n'en demande pas le renouvellement (et d'ailleurs ne le refuse pas).

« Le creuset de la souffrance » renvoie probablement à *Sg* 3 6 : « Comme l'or au creuset, il les a éprouvés ».

C'EST AVEC JOIE... LE SCEPTRE DE LA CROIX : Thérèse, heureuse, anticipe la victoire, le retour du Fils de l'Homme décrit par saint Matthieu.

PUISQUE ... SI PRÉCIEUSE... : souffrir, pour Thérèse, c'est partager la Croix de Jésus (voir par exemple *Poésie* 16 : « J'ai partagé ta coupe de douleurs... »).

J'ESPÈRE ... LES SACRÉS STIGMATES DE VOTRE PASSION : plus qu'à saint Paul (*Ga* 6 17 : « Je porte dans mon corps les marques de Jésus »), la sainte pense à saint Jean (20 27) où le ressuscité montre ses plaies. En 1896, dans une lettre à Mère Marie de Gonzague, elle évoquera le « Bon Pasteur ... montrant ses pieds, ses mains et son cœur embellis de lumineuses blessures ».

On se rappelle que Sœur Marie du Sacré-Cœur s'était d'abord refusée à l'offrande par peur de la souffrance. On se rappelle aussi la réponse de Thérèse. Les derniers mois de la petite victime ont soulevé beaucoup de questions. Elle-même s'y perdait un peu : elle n'expliquait les circonstances que par son « désir extrême ... de sauver des âmes ».

Après l'exil de la terre, j'espère aller jouir de vous dans la Patrie, mais je ne veux pas amasser de mérites pour le Ciel. Je veux travailler pour votre seul Amour, dans l'unique but de vous faire plaisir, de consoler votre Cœur Sacré et de sauver des âmes qui vous aimeront éternellement.

Au soir de cette vie, je paraîtrai devant vous les mains vides, car je ne vous demande pas, Seigneur, de compenser mes œuvres. Toutes nos justices ont des taches à vos yeux. Je veux donc me revêtir de votre propre Justice et recevoir de votre Amour la possession éternelle de Vous-même. Je ne veux point d'autre Trône et d'autre Couronne que Vous, ô mon Bien-Aimé !...

À vos yeux le temps n'est rien, un seul jour est comme mille ans, vous pouvez donc en un instant me préparer à paraître devant vous...

Du dernier jour du monde, Thérèse passa « au soir de » sa propre « vie ». Puisqu'elle est la sainte de l'instant présent, elle ne fait aucune réserve : elle dépense tout à mesure et ne veut pas même penser au purgatoire. Tout est purifié au jour le jour : « Rien ne me tient aux mains. Tout ce que j'ai, tout ce que je gagne, c'est pour l'Église et les âmes. Que je vive jusqu'à quatre-vingts ans, je serai toujours aussi pauvre... Je n'ai pas encore trouvé un moment pour me dire : Maintenant je vais travailler pour moi. » (*Derniers entretiens*).

Elle prend donc ses distances à l'égard de sainte Thérèse d'Avila : « Coûte que coûte, Seigneur, ne me laissez pas plus longtemps les mains vides, puisque vous devez mesurer le salaire sur les œuvres » (*Vie par elle-même*). Les prédicateurs entendus par Thérèse, les circulaires des carmélites défuntes, ne parlaient pas autrement que la Réformatrice. La sœur de Luçon dont on a lu la circulaire le 8 juin 1895 répète en mourant : « Je n'ai pas assez de mérites ; il faut en acquérir ».

Thérèse ne nie pas ses mérites. Elle refuse de thésauriser, surtout quand il s'agit, et c'est le cas dans tout l'Acte d'offrande, non de donner mais de recevoir gratuitement.

JOUIR DE VOUS ... : cette « fruition » a toujours été l'espérance de Thérèse, toute orientée vers le bonheur. Tous ses écrits antérieurs et contemporains s'en font l'écho (*Autobiographie, Poésies...*).

NE PAS AMASSER ... : ce n'avait pas toujours été la position de la sainte : « Marie me parlait des richesses immortelles qu'il est facile d'amasser chaque jour... » (*Ms A*). « Amasser des diamants et des pierres précieuses » (prière de février 1894).

TRAVAILLER POUR VOTRE SEUL AMOUR, DANS L'UNIQUE BUT DE VOUS FAIRE PLAISIR ... : on sait ce que Thérèse entend par « travailler ». Nous avons là un des points forts de la petite voie : générosité et gratuité : « Je n'ai jamais désiré que *faire plaisir au bon Dieu*. Si j'avais cherché à amasser des mérites, à l'heure qu'il est, je serais désespérée » (*Derniers entretiens*).

... CONSOLER VOTRE CŒUR SACRÉ... : Sœur Marie du Sacré-Cœur avait ajouté ces mots sur son exemplaire. Thérèse les met en surcharge sur sa copie.

ET DE SAUVER ... ÉTERNELLEMENT : la première rédaction de la sainte disait : « consoler ... en vous sauvant des âmes ». Elle a le zèle des âmes, mais c'est toujours Dieu qui est en cause : « Il n'y a qu'une seule chose à faire ... aimer, aimer Jésus de toute la force de notre cœur et lui sauver des âmes pour qu'il soit aimé ... Ô faire aimer Jésus ! » (*Lettre 96*). Ces lignes explicitent l'intention du premier paragraphe : « En sauvant les âmes... »

AU SOIR DE CETTE VIE ... : cf. la maxime de saint Jean de la Croix, citée dans la *Lettre 180* : « Au soir de cette vie, on vous examinera sur l'amour ».

... COMPTER MES ŒUVRES ... : Thérèse ne nie pas avoir des œuvres, mais refuse de s'appuyer sur elles pour avoir confiance au dernier jour : « Quand même j'aurais accompli toutes les œuvres de saint Paul, je me croirais encore "serviteur inutile". Mais c'est justement ce qui fait ma joie, car n'ayant rien, je recevrai tout du bon Dieu. » (*Derniers entretiens*).

... NOS JUSTICE ... À VOS YEUX ... : cf. Isaïe. La formule termine bon nombre des circulaires de carmélites.

... VOTRE PROPRE JUSTICE ... : cf. l'*Autobiographie* : « Celui qui est la sainteté même ... me couvrant de ses mérites infinis, me fera sainte. »

LA POSSESSION ÉTERNELLE DE VOUS-MÊME : cf. *Poésie 17* : « Je ne veux point posséder d'autres biens. »

Ô MON BIEN-AIMÉ ... : depuis « je le sais, Ô mon Dieu ... », c'est à Jésus que Thérèse s'adresse. De même, dans le paragraphe final : « Je veux, ô mon Bien-Aimé, vous renouveler cette offrande un nombre infini de fois... »

... LE TEMPS N'EST RIEN, UN SEUL JOUR EST COMME MILLE ANS : *Ps 89 4*. C'est une certitude ancienne de Thérèse (cf. *Lettre 114* : « Jésus ne regarde pas au temps puisqu'il n'y en a plus au Ciel. »).

VOUS POUVEZ DONC EN UN INSTANT ... : même cohérence de pensée : « Vous pouvez donc en un instant faire épanouir sa fleur dans l'Éternité » (lettre de 1890 à Sœur Agnès). « Me transformer Lui-Même, il peut le faire en un instant » (lettre de 1897 à l'abbé Bellière).

Afin de vivre dans un acte de parfait Amour je m'offre comme victime d'holocauste à votre Amour miséricordieux, vous suppliant de me consumer sans cesse, laissant déborder en mon âme les flots de tendresse infinie qui sont renfermés en vous et qu'ainsi je devienne Martyre de votre Amour, ô mon Dieu !...

Que ce martyr après m'avoir préparée à paraître devant vous me fasse enfin mourir et que mon âme s'élance sans retard dans l'éternel embrassement de votre Miséricordieux Amour...

Je veux, ô mon Bien-Aimé, à chaque battement de mon cœur vous renouveler cette offrande un nombre infini de fois, jusqu'à ce que les ombres étant évanouies je puisse vous redire mon Amour dans un Face à Face Éternel.

Marie, Françoise, Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face rel. carm. ind.

Dès 1923, l'Église a attaché des indulgences à la récitation de cette dernière partie de l'Acte d'offrande, pour encourager les fidèles à la faire leur.

... UN ACTE DE PARFAIT AMOUR ... : Thérèse n'a pas étudié la scolastique, mais saint Jean de la Croix lui a appris à distinguer l'amour virtuel de l'amour actuel (qui se traduit par des actes). Elle veut donc « actualiser » son amour à chaque instant si possible, faire de sa vie « une nouvelle vie dont chaque instant sera un acte d'amour » (prière composée pour Sœur Marthe). Cf. « Et ma vie n'est qu'un seul acte d'amour » (poésie composée pour Sœur Marie de Saint Joseph). À l'infirmerie elle déclarera : « Tout ce que je fais, les mouvements, les regards, tout, depuis mon offrande, c'est par amour. »

... ME CONSUMER, LAISSANT DÉBORDER EN MON ÂME LES FLOTS ... : les images du feu et de l'eau sont associées comme dans l'Histoire d'une âme. « Les flots » font penser à *Jn 7 37* : « De son ventre couleront des fleuves d'eau vive ».

ME CONSUMER SANS CESSER ... : ce désir est constant chez Thérèse depuis son entrée au Carmel. Les références ne se comptent pas. Elle affectionnait ce passage de l'Écriture : « Notre Dieu est un Dieu consommant » (*Dt 4 24 ; He 12 29*).

MARTYRE DE VOTRE AMOUR... ENFIN MOURIR ...

*Mourir d'amour, c'est un bien doux martyre,
Et c'est celui que je voudrais souffrir...*
(Poésie 17)

Saint Jean de la Croix, dont Thérèse est imprégnée, parle souvent de la mort d'amour.

... SANS RETARD ...

*Afin de pouvoir contempler ta gloire
Il faut, je le sais, passer par le feu
Et moi je choisis pour mon purgatoire
Ton amour brûlant, ô Cœur de mon Dieu !
Mon âme exilée, quittant cette vie
Voudrait faire un acte de pur amour
Et puis s'envolant au Ciel sa Patrie
Entrer dans ton Cœur sans aucun détour.*
(Poésie 23)

Le « sans aucun détour » se réfère explicitement au purgatoire. Thérèse prend le contre-pied de la littérature carmélitaine de l'époque. Les circulaires n'envisagent pas, même pour les plus ferventes, l'économie de cette expiation. Beaucoup de sœurs vivaient dans la terreur de ce passage obligé. Dans la communauté de Lisieux, la « petite doctrine » rencontrait sur ce point bien des réticences.

... L'ÉTERNEL EMBRASSEMENT ... : cf. Arminjon : « La vie éternelle ... noce où l'âme embrassera son Créateur d'un embrassement éternel » (passage copié par la sainte dans un cahier scolaire). Dans *Les Anges à la Crèche*, on trouve ces vers :

*Au céleste rivage
Il m'embrassera pour toujours.*

Ce terme nuptial est fréquent dans le *Cantique Spirituel* dont Thérèse est imprégnée.

... RENOUVELER CETTE OFFRANDE ... À CHAQUE BATTEMENT DE MON CŒUR ... : la petite carmélite le faisant très souvent de façon littéraire. À l'infirmerie, elle atteste : « Bien souvent, quand je le puis, je répète mon offrande à l'Amour ».

LES OMBRES S'ÉTANT ÉVANOUIES ... : *Ct 4 6*. Une première rédaction disait : « Les ombres déclinent » (*Lc 24 29*).

... VOUS REDIRE MON AMOUR ... : dans sa dure agonie, Thérèse protestera : « Je ne me repens pas de m'être livrée à l'Amour. Oh ! non, je ne m'en repens pas, au contraire », puis mourra en disant à son crucifix : « Mon Dieu, je vous aime. »

... FACE À FACE ... : cf. *1 Co 13 12*.